



Ecole de la pleine confiance

Anglais des Affaires (Module 3)

Destiné à :

A toutes personnes déjà familiarisées avec l'anglais courant.

Objectif général :

Acquérir les rudiments spécifiques à l'anglais juridique afin d'être en mesure de maîtriser les échanges et la correspondance

Parcours pédagogique :

A partir de situations de communication concrètes, ce module s'organise autour des axes suivants :

English business law

1. Commercial property: granting a lease
2. Employment: constructive dismissal
3. Intellectual property
4. Breach of contract: possession proceedings
5. Negligence claims: occupier's liability
6. Inheritance law: estate and administration
7. Family: getting divorced

Corporate contracts and agreements

1. Les termes des contrats
2. L'objet du contrat
3. Les exigences de formes et de preuves
4. Les conditions d'existence et de validité
5. Les clauses spécifiques
6. Les différentes formes de contrat

Corporate contracts and agreements

1. Les termes des contrats
2. L'objet du contrat
3. Les exigences de formes et de preuves
4. Les conditions d'existence et de validité
5. Les clauses spécifiques
6. Les différentes formes de contrat

Corporate structures and international operations (Au choix)

1. Types de société et formes juridiques
2. Statuts et capital social
3. Conseil d'administration
4. Fonctionnement

Volume horaire : 40 heures/pers

Prérequis :

aucun pré requis nécessaire pour participer à cette formation.

Moyens pédagogiques, techniques et d'encadrement :

Chaque stagiaire dispose d'un support de cours personnalisé de 80 pages, dans lequel, nombre d'apports théoriques, et chaque outil de la méthode sont développés. Il y retrouve chacune des étapes du stage qu'il est en train de suivre, clairement exposée, et illustrée, qu'il est en train de suivre. Ce faisant, à la fois, au cours du stage, mais au terme du stage, il pourra constamment s'y référer.

Le stage est encadré par le formateur diplômé, Christophe Médici, titulaire du DUFA (diplôme universitaire de formateur d'adultes), consultant/formateur depuis 1992, spécialisé dans les formations en communication, management, préventions des risques psychosociaux, gestion du stress, prise de parole en public, anglais. Il est le fondateur de la méthode Haute qualité relationnelle®, ainsi que de la méthode RCO, relation commerciale optimale. Auteur, à ce jour, de 16 ouvrages de

psychologie, formation continue, Christophe Médici est un expert reconnu internationalement et médiatiquement de tous ces domaines.

Suivi et évaluation :

Le suivi de l'exécution de l'action et l'appréciation des résultats est effectué par notre direction pédagogique ainsi que par le formateur lui-même.

A mi parcours, le stagiaire devra répondre à une batterie de tests.

Au terme de la session, il lui sera demandé d'effectuer un compte rendu/synthèse de deux pages sur ce qu'il a retenu de son stage et en quoi cela lui sera utile au quotidien.

L'évaluation de l'acquis des stagiaires s'effectuera grâce au remplissage d'une grille d'évaluation établie par nos soins et d'un entretien individuel final avec son formateur. Il lui sera alors remis une attestation de fin de stage.